

Havelange, le 25 septembre 2025

## Compte-rendu de la réunion de la CLDR

### Le 17 septembre 2025

#### Présents :

Jean-Philippe BUCHKREMER, Patricia CARLY, Delphine CAUCHIE, Matthieu CORNELIS, Bertrand CUSTINNE, Claude DEKKERS, Raphaël FREDERICK (Président), Adrien GERLACHE, Romaine HOUCHARD, Rémy LEPERE, Marie-France LIBOIS, Catherine MANTEAU, Francine MARLAIR, Kephren PIRE, et Augustin THERASSE.

Roxanne VAN CUTSEM : Présidente de la CCATM.

Pierre-Jean BERTRAND : Conseil consultatif de l'environnement.

Nicolas SERVAIS : Commune d'Yvoir – Agent relais PCDR et Auteur du PCDR

Katty De Groote et Denis DEFAYS : Fondation Rurale de Wallonie

#### Excusés :

Guy BOODTS, Miguel BOUVIER, Marcel COLET, Stéphane PIRLOT et Mark ROSSIGNOL.

#### Absents et non excusés :

Axelle BURLET, Cécile DEBOIS, Daniel ELIAS, Françoise GAUDRON, Jessica LENGELE, Peggy ROBERFROID et Julien ROSIERE.

#### **1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 mai 2025**

Le compte-rendu sera approuvé lors de la prochaine réunion de CLDR.

#### **2. Présentation de l'ébauche de stratégie de développement**

Nicolas Servais, auteur de PCDR, présente la première ébauche de stratégie de développement réalisée sur base des échanges menés en CLDR lors de la réunion du mois de juin et capitalisés dans le compte-rendu transmis avant la réunion.

La présentation est reprise en annexe et le document complet sera transmis dans la foulée de la réunion.

### **3. Vérification de la cohérence entre l'ébauche de stratégie de développement et le diagnostic partagé du territoire et identification de premières pistes de projets**

Sur base de la présentation, les membres de la CLDR sont invités, via une méthode de travail par binôme, à vérifier que les différents constats (atouts et faiblesses) pointés dans le diagnostic partagé du territoire sont bien pris en compte dans ce projet de stratégie communale à l'horizon 2035.

Cette méthode a pour objectif de vérifier l'adéquation entre la stratégie et les besoins et attentes de la population.

Les éléments en gras sont les commentaires ajoutés par la CLDR.

Dans un second temps, les membres de la Commission ont pu réfléchir à la définition de pistes de projets concrets permettant d'atteindre les objectifs définis.

**Objectif 1 : Faire de la commune une destination de « Slow Tourism » durable connue et reconnue, où la préservation de l'environnement et la qualité de vie des habitants sont au cœur de l'expérience vécue par les visiteurs.**

Les atouts et opportunités valorisés dans cet objectif	Les faiblesses et les menaces qui sont prises en compte dans cet objectif
Le réseau de sentiers est bien développé sur le territoire communal ( <b>à condition de l'entretenir davantage</b> ).	L'offre touristique est disparate.
Le VICIGAL (projet transcommunal de voie lente) sera progressivement mis en fonction.	Les logements touristiques sont nombreux. Leur impact n'est pas mesuré.
Le milieu naturel de la commune d'Yvoir est diversifié.	Les pressions humaines (urbanisme, incivilités, agriculture, tourisme...) et activités récréatives dans les zones naturelles sont une menace.
Le tourisme pourrait être un levier de développement économique local.	Les infractions environnementales sur le Bocq sont élevées ( <b>mais il y a peu ou pas de contrôles</b> ).
Le paysage bâti et le cadre de vie sont de qualité.	Il y a un grand nombre d'espèces exotiques envahissantes dans le milieu naturel.

Les pistes de projets évoquées par la CLDR :

- Création de circuits balisés pour les VTT et les cavaliers.
- Rénovation des circuits pédestres de promenade sur le territoire communal.
- Installation d'une signalétique touristique spécifique (lieux à visiter).
- Installation de bornes de recharge électrique.

- Création de plusieurs chasses au trésor TOTEMUS (dans la vallée et sur le plateau).
- Rénovation des infrastructures de KAYAK (Godinne).
- Création d'un lieu d'accueil pour les gens qui viennent faire des trails à Godinne (boissons et petite restauration).
- Création d'une offre d'hébergement court terme avec infrastructures, en nature, pour accueillir et canaliser les slows touristes (lieu exemplaire, insertion socio-professionnelle des publics éloignés de l'emploi avec cantine de produits locaux uniquement).

**Objectif 2 : Fédérer l'ensemble des acteurs du territoire autour de la préservation, la valorisation et l'enrichissement des trames verte et bleue du territoire, afin d'inscrire durablement Yvoir dans une démarche de transition écologique partagée.**

Les atouts et opportunités valorisés dans cet objectif	Les faiblesses et les menaces qui sont prises en compte dans cet objectif
La commune d'Yvoir a des paysages de qualité.	Les infractions environnementales sur le Bocq sont élevées ( <b>mais il y a peu ou pas de contrôles</b> ).
Le milieu naturel de la commune d'Yvoir est diversifié.	Les espaces publics sont de faible qualité.
	Il y a un grand nombre d'espèces exotiques envahissantes dans le milieu naturel.

Les pistes de projets évoquées par la CLDR :

- Accompagner les agriculteurs dans une démarche de transition vers une agriculture/un élevage biologique, local à échelle humaine. (Environnement préservé, favorisation de la faune et de la flore, emploi, dynamique collective locale).
- Actions de verdurisation de tout ce qui est possible avec diversification.

**Objectif 3 : Faire de la commune un territoire exemplaire en matière de transition énergétique et de développement des énergies renouvelables.**

Les atouts et opportunités valorisés dans cet objectif	Les faiblesses et les menaces qui sont prises en compte dans cet objectif
	Le risque d'une dépendance de l'habitat privé aux énergies fossiles.
	Le changement climatique.

Les pistes de projets évoquées par la CLDR :

- Utilisation des ressources pour la création d'énergie et l'utilisation rationnelle :
  - Création d'une centrale hydroélectrique communale.
  - Gestion intelligente des énergies dans les bâtiments publics.
- Mise en place de solutions innovantes et/ou audacieuses en termes de sobriété énergétique.
- Mise en œuvre de solutions de partage d'énergie ou de communautés d'énergie dont l'énergie produite profiterait en priorité aux logements d'utilité publique aux piétres performances énergétiques (avec la SWL – projets européens).
- Mise en œuvre de projets de riothermie.

*La riothermie capte la chaleur résiduelle contenue dans les eaux usées (égouts, réseaux d'assainissement, stations d'épuration) à l'aide d'un échangeur thermique, et la valorise via une pompe à chaleur pour chauffer des bâtiments, de l'eau ou parfois pour le refroidissement.*

Objectif 4 : Renforcer les centralités de la commune de manière cohérente et structurante, tout en assurant un développement harmonieux et équilibré de l'ensemble du territoire communal.

Les atouts et opportunités valorisés dans cet objectif.	Les faiblesses et les menaces qui sont prises en compte dans cet objectif
Il y a de nombreux éléments patrimoniaux notamment liés à la période industrielle (villas, carrières, train...).	Le risque de perdre le caractère rural du bâti.
L'offre scolaire est abondante.	Les contraintes physiques liées à l'urbanisation sont nombreuses (risques liés au karst, éboulement, inondations...).
Le paysage bâti et le cadre de vie sont de qualité.	Des chancres se développent, notamment à Yvoir et Godinne.
	Le parc immobilier est onéreux ( <b>tout en restant plus accessibles que dans les communes voisines</b> ).
	La faible qualité des espaces publics.
	Des projets immobiliers de grande ampleur se développent.

Objectif 5 : Offrir une alternative crédible et progressive à la voiture individuelle en développant un réseau structuré de mobilité douce ou partagée, sécurisée et accessible, connectant la vallée et le plateau de manière cohérente.

Les atouts et opportunités valorisés dans cet objectif	Les faiblesses et les menaces qui sont prises en compte dans cet objectif
La vallée de la Meuse est accessible en train, bus et vélo ( <b>tout dépend du point de départ, à condition de démarrer de la Vallée elle-même</b> ).	Des problèmes de sécurité routière existent sur le territoire communal.
Le VICIGAL (projet transcommunal de voie lente) sera progressivement mis en fonction	Les voiries régionales sont en mauvais état.
	Le trafic poids lourds lié aux carrières est important.
	L'offre de transport en commun est inégale et insuffisante (spécialement pour les villages du plateau agricole).
	L'impact de la carrière de Leffe sur les paysages et le trafic des poids lourds.

Les pistes de projets évoquées par la CLDR :

- Création d'un parking vélos au terminus du bus TEC 4 au CHU.
- Sécurisation des abords d'école, en évitant le stationnement sauvage des parents et en créant des places de stationnement structurées.
- Augmentation de l'offre de transport scolaire.
- Mise en valeur de la vallée du Bocq par une voie verte plane de transport léger.
- Création d'un maximum de pistes cyclables suggérées (bandes rouges) sur les routes.
- Développement d'un véritable axe structurant de mobilité douce Godinne-Yvoir et Yvoir Spontin.
- Création d'un système de mobilité publique et/ou partagée pour compléter l'offre existante.
- Sécurisation des abords du Collège : prévoir plus de panneaux « 30 » ou « attention école » vu la vitesse et l'absence de trottoirs.
- Réalisation de la dorsale vers la carrière de Leffe pour réduire le passage de camions dans Spontin, Dorinne...
- Poursuite et finalisation des aménagements des rives de Meuse au profit des promeneurs SANS bétonner à outrance.
- Développement du réseau cyclable et création de parkings vélos aux abords des commerces.

- Sécurisation des itinéraires cyclables. Le Vicigal est les bandes rouges ne sont pas suffisants. Dangerosité sur les trajets des camions des carrières.
- Création d'une piste cyclable entre Godinne et Yvoir prolongée vers Houx (relier les centralités) pour les déplacements quotidiens.

**Objectif 6 : Revitaliser et entretenir les espaces publics au cœur des villages afin de favoriser la convivialité, la rencontre entre générations et la cohésion sociale.**

Les atouts et opportunités valorisés dans cet objectif	Les faiblesses et les menaces qui sont prises en compte dans cet objectif
La disposition des villages favorise les rencontres ( <b>pas forcément valable à Godinne et Spontin</b> ).	Il y a un manque d'entretien de certains bâtiments, espaces verts, plaines de jeux.
	L'esprit de clocher reste présent.
	La mixité sociale est fragile.

Les pistes de projets évoquées par la CLDR :

- Structuration/aide au développement de comités de quartiers pour favoriser la rencontre dans des espaces aménagés (exemple : Bauche).
- Création d'espaces publics favorables à l'environnement, ce qui est bénéfique au développement touristique.
- Création d'un axe piéton (boulevard piéton) rue Sous le Bois à Mont (seule possibilité de rencontre).
- Création d'une salle de fête à Evrehailles (fort souhaitée par les habitants).
- Réaménagement des espaces publics à Houx.
- Concrétisation des lieux de rencontre (salles, halles, agora...).
- Amélioration de l'arrivée du RAVEL à vélo à Houx (pont) et entretien.

**Objectif 7 : Favoriser le maintien et le développement d'une économie locale qui s'appuie sur les ressources humaines du territoire**

Les atouts et opportunités valorisés dans cet objectif	Les faiblesses et les menaces qui sont prises en compte dans cet objectif
Il y a des commerces de proximité dans plusieurs villages.	Il y a une déconnexion entre agriculture et commerces alimentaires.
Regain d'intérêt pour l'alimentation de qualité.	Déficit d'emplois locaux.
	Il y a un manque d'informations relatives aux événements associatifs et une méconnaissance de la part des citoyens.

	Aggravation de la fracture numérique et de la tension sur certains emplois, liés à l'intelligence artificielle.
--	---

Les pistes de projets évoquées par la CLDR :

- Mise en place d'une personne, d'un site, d'un point d'information ou d'un courriel qui pourrait référencer toutes les activités présentes dans chaque village (économie, vente, service, alimentation).
- Création d'un système communal ou inter-communal qui vise à rémunérer/récompenser des personnes du centre de réfugiés à apporter leur aide/soutien/main d'œuvre dans un projet communal durable (projet d'amélioration de la cohésion sociale et d'insertion).

#### Objectif 8 : Favoriser la pratique régulière, conviviale et inclusive du sport.

Les atouts et opportunités valorisés dans cet objectif	Les faiblesses et les menaces qui sont prises en compte dans cet objectif
L'offre sportive, culturelle et associative est diversifiée.	La mixité sociale est fragile.
	Le manque de structuration de l'offre sportive.

Les pistes de projets évoquées par la CLDR :

- Mise en place d'un système de gratuité des salles pour les clubs sportifs ou associations.
- Revoir les infrastructures sportives
- Relancer les sports collectifs.

#### Objectif 9 : Favoriser le maintien et le développement de l'offre médicale ou d'accueil, en particulier pour les âges extrêmes de la vie.

Les atouts et opportunités valorisés dans cet objectif	Les faiblesses et les menaces qui sont prise en compte dans cet objectif
Les soins de santé sont accessibles ( <b>Ils sont présents surtout dans la vallée. Ils sont disponibles mais pas forcément accessibles facilement depuis tous les villages.</b> )	Il n'y a pas d'accueil du grand âge.
	Il y a une faible intégration des réfugiés adultes.
	Il y a trop peu d'accueil de la petite enfance.
	D'une façon générale, la population vieillit.
	Risque de développement des assuétudes ( <b>de manière limitée</b> ).

Les pistes de projets évoquées par la CLDR :

- Création d'une salle de réunion/de rencontre pour les personnes âgées (pour y faire du sport, des jeux...).
- Mise en place d'un système de référent pour que les personnes isolées puissent les contacter. L'objectif est d'éviter l'isolement des personnes âgées.
- Favoriser l'accessibilité des logements des personnes de plus de 70ans (style audit énergétique).

Selon les membres de la Commission, les éléments suivants ne sont pas pris en compte et ils méritent une attention particulière dans la stratégie de développement :

- La faible intégration des réfugiés adultes. Il est important de favoriser leur insertion, le développement de la langue française pour que ces personnes puissent véritablement intégrer la société.
- La présence de nombreux éléments patrimoniaux notamment liés à la période industrielle (villas, carrières, train...). Cet élément n'est pas spécifiquement visible mais il est présent dans de nombreux objectifs. Il y a un potentiel pour le slow tourisme, ces éléments sont présents dans les centralités...
- La question des logements publics (et privés ?) inoccupés qu'il serait utile d'inventorier, de rénover et de valoriser.

#### **4. Les suites**

Dans les prochaines semaines, la CLDR sera amenée à valider la stratégie et à définir une liste arrêtée de projets à mettre en œuvre dans les prochaines années.

**Tous les comptes-rendus et informations sur l'Opération de développement rural d'Yvoir sont disponibles sur le site : [www.pcdr-yvoir.info](http://www.pcdr-yvoir.info)**

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter :

Florence LOUBRIS : [f.loubris@frw.be](mailto:f.loubris@frw.be) et Denis DEFAYS : [d.defays@frw.be](mailto:d.defays@frw.be)